

PROGRAMME DE FORMATION VTC

SILVER 35h sur 5 jours

THEORIE ET PRATIQUE

Carte Professionnelle Exploitant de Voiture de Transport avec Chauffeur

(Tronc commun VTC/TAXI + spécificités VTC)

Public visé :

Toute personne souhaitant obtenir sa carte professionnelle de chauffeur VTC.

Prérequis :

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans si conduite accompagnée)
- Passer une visite d'aptitude médicale avec un médecin agréé par la préfecture du département
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Avoir au minimum un niveau A2 en Anglais (débutant)
- Aucun niveau d'études requis

A noter que la préfecture vérifiera également que vous n'avez pas fait l'objet d'une des condamnations suivantes figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire :

- Réduction de la moitié des points du permis de conduire (perte de 6 points d'un coup)
- Conduite sans permis
- Condamnation à au moins 6 mois de prison (dans l'idéal avoir un casier B2 vierge)

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (1 jour)

Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues.

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers.

Connaître les obligations générales relatives aux véhicules.

Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue.

Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels.

Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes.

Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré.

Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule.

Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours.

Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite.

Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande.

Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé.

Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

Spécificités VTC

Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...

Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.

Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE (1 jour)

Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...).

Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue.

Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement.

Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules.

Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules.

Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...).

Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel.

Connaître les sanctions des infractions au code de la route.

Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis).

Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

GESTION D'ENTREPRISE (1 jour)

Connaître les obligations et documents comptables.

Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables.

Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité.

Connaître les principes de l'amortissement.

Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscale.

Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...) et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).

Connaître les différentes formalités déclaratives.

La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.

Les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).

Spécificités VTC

Le devis pour la réalisation d'une prestation et la facturation.

Savoir calculer le coût de revient en formule simple.

Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer le prix de vente.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (VTC) (1 jour)

Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...).

La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC.

La fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres.

Les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques. Le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

ANGLAIS (1 jour)

Accueillir la clientèle.

Comprendre les demandes des clients.

Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle.

Mener une conversation très simple.

ÉPREUVE PRATIQUE (une demi-journée)

Conduite en sécurité et respect du code de la route.

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers.

Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages.

Présentation générale et attitudes du candidat.

Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé.

Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation.

Délivrance d'informations touristiques et pratiques.

Élaboration et suivi du parcours.

Spécificités VTC

Préparer un parcours en fonction de la commande des clients.

Devis, prix, facturation, paiement.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

En groupe de : 20 personnes maximum en salle

Horaires : 9h–13h / 14 –17h

Accueil : 15 min avant le début de la formation

Mode d'organisation pédagogique : présentiel

Lieu de formation : 420 Clos de la Courtine 93160 NOISY LE GRAND

Nos locaux respectent toutes les normes actuelles en termes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en tant qu'établissement recevant du public.

Dans le cadre d'un handicap et d'un besoin d'aménagement particulier, n'hésitez pas à nous contacter : Mr BELKHELFA Aïssam, 06 70 16 78 25, contact@ab-cabs.fr.

SUIVI ET APPRECIATION DES RESULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles d'émargement signées des stagiaires et du formateur, par demi-journée
- Attestation d'assiduité signée du stagiaire en fin de session, ayant bien assisté à la totalité de la session, et remise à l'organisme payeur.

Appréciation des résultats :

- QCM/QCR, exercices, questions ouvertes
- Mise en condition d'examen : mise en situation, jeux de rôle, questionnaires à chaud et à froid
- Evaluation du transfert des connaissances et de satisfaction générale du cours.

- 1 examen blanc (dans les conditions réelles de l'épreuve de la CMA)